

## SEANCE PLENIERE DU CESECC

MARDI 28 MAI 2024

MOTION CESECC 2024-05<sup>1</sup>

**DEPOSEE par : Hyacinthe CHOURY, représentant les centres d'hébergement et de réinsertion sociale et autres structures d'accueil, associations œuvrant pour la lutte contre la précarité, la pauvreté et les exclusions et Hélène DUBREUIL-VECCHI, représentant les associations**

**OBJET : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS IMPLIQUEES DANS LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE**

**ETAIENT PRESENTS :**

ACKER CESARI Véronique, ANDREANI Christian, BARBE Michèle, BARTOLI Anthony, BATTESTINI Antoine, BENETTI Frédéric, BIAGGI Michèle, BOUDA Gérôme, CANARELLI Jean, CASABIANCA Charles, CASABIANCA François, CASANOVA Mathieu, CESARI Alexandra, CHOURY Hyacinthe, CLEMENTI Jean-Pierre, CUCCHI Laetitia, DAL COLLETTI Jean, D'ORAZIO Xavier, DUBREUIL-VECCHI Hélène, FILIPPI Bernard, FILIPPI Hélène, GIACOMONI Léon, GIUDICELLI Jean-Pierre, GODINAT Jean-Pierre, LUCIANI Denis, LUCIANI Jean-Pierre, MARCAGGI Antoine, MIAS Patrick, NICOLI Marie-Jeanne, NOVELLA Christian, OGLIASTRO Fabrice, OLLANDINI Jean-Thomas, PANTALONI-BARANOVSKY Julie, PAT O'BINE, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SUSINI Jean-Dominique, VENTURINI Stefanu, VITALI Pierre.

---

<sup>1</sup> Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Votants : 47

NPAV : 6 (BENETTI Frédéric, BIAGGI Michèle, CUCCHI Laetitia, MARCAGGI Antone, MIAS Patrick, SUSINI Jean-Dominique)

ABSTENTION : 6 (ACKER-CESARI Véronique, BRIGNOLE Jean, CLEMENTI Jean-Pierre, GIUDICELLI Jean-Pierre, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, PANTALONI-BARANOVSKY Julie)

CONTRE : 0

POUR : 35

## **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

BRIGNOLE Jean à CLEMENTI Jean-Pierre, CANNAC-PADOVANI Magali à NICOLI Marie-Jeanne, FEDI Marie-Jeanne à CASABIANCA Charles, LIBERATORE-RUGGERI Cécile à BARTOLI Anthony, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée à ACKER-CESARI Véronique, RIUTORT Jean-Jacques à SALVATORI Marie-Josée, RUBINI Pierre-Jean à ANDREANI Christian, TROJANI Paul à VENTURINI Stefanu.

Suite aux récents propos de Mossa Palatina stigmatisant une prétendue « clochardisation » de Bastia, **le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse** tient à apporter son soutien sans réserve aux associations visées par ces propos.

Ces associations, directement impliquées dans la lutte contre la précarité, font preuve quotidiennement d'un engagement sans faille et leurs résultats ne sont plus à démontrer.

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse** s'insurge et dénonce le caractère diffamatoire de propos tenus sur ces structures associatives qui consacrent, tout simplement, en Corse leurs efforts à cette lutte.

Il n'y a pas les pauvres « corses » et les « autres » pauvres : il n'y a que des malheureux dont il faut s'occuper.

Les propos de ce genre, ciblant telle ou telle partie de la population, vont à l'encontre des valeurs universelles d'accueil et de partage qui ont toujours été l'honneur de la Corse et des Corses.